

Image not found or type unknown



Démarches administratives au Portugal

Par **Marie31**, le **09/02/2015** à **10:58**

Bonjour,

A qui doit-on s'adresser pour mettre à son nom un appartement personnel au Portugal. Je suis la seule héritière étant fille unique. Doit-je passer par un notaire ou par les Finances au Portugal? Suis-je obligé d'aller au Portugal? Puis-je faire les démarches en France?

Merci pour vos réponses,

Cordialement,

Marie

Par **domat**, le **09/02/2015** à **13:44**

bjr,

il faut vous renseigner auprès d'un avocat, juriste ou notaire connaissant le droit portugais.
sur ce site, nous répondons aux questions relatives au droit français.

cdt